

HF
3227
.C35
Australia
1979

marchés
pour
l'exportation
canadienne

AUSTRALIE



INDUSTRY CANADA / INDUSTRIE CANADA



222342

MARCHÉS POUR L'EXPORTATION CANADIENNE — AUSTRALIE

	PAGE
I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	5
II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR	8
III. COMMERCE ENTRE LE CANADA ET L'AUSTRALIE	14
IV. POSSIBILITÉS DE MARCHÉ EN AUSTRALIE	17
V. LES AFFAIRES EN AUSTRALIE	18
VI. RÉGLEMENTS DOUANIERS ET MONÉTAIRES	23
VII. SERVICES AUX EXPORTATEURS OFFERTS PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN	29
VIII. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES EN AUSTRALIE	31
IX. ADRESSES UTILES	36
X. BIBLIOGRAPHIE	36



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Industrie
et Commerce

Industry, Trade
and Commerce

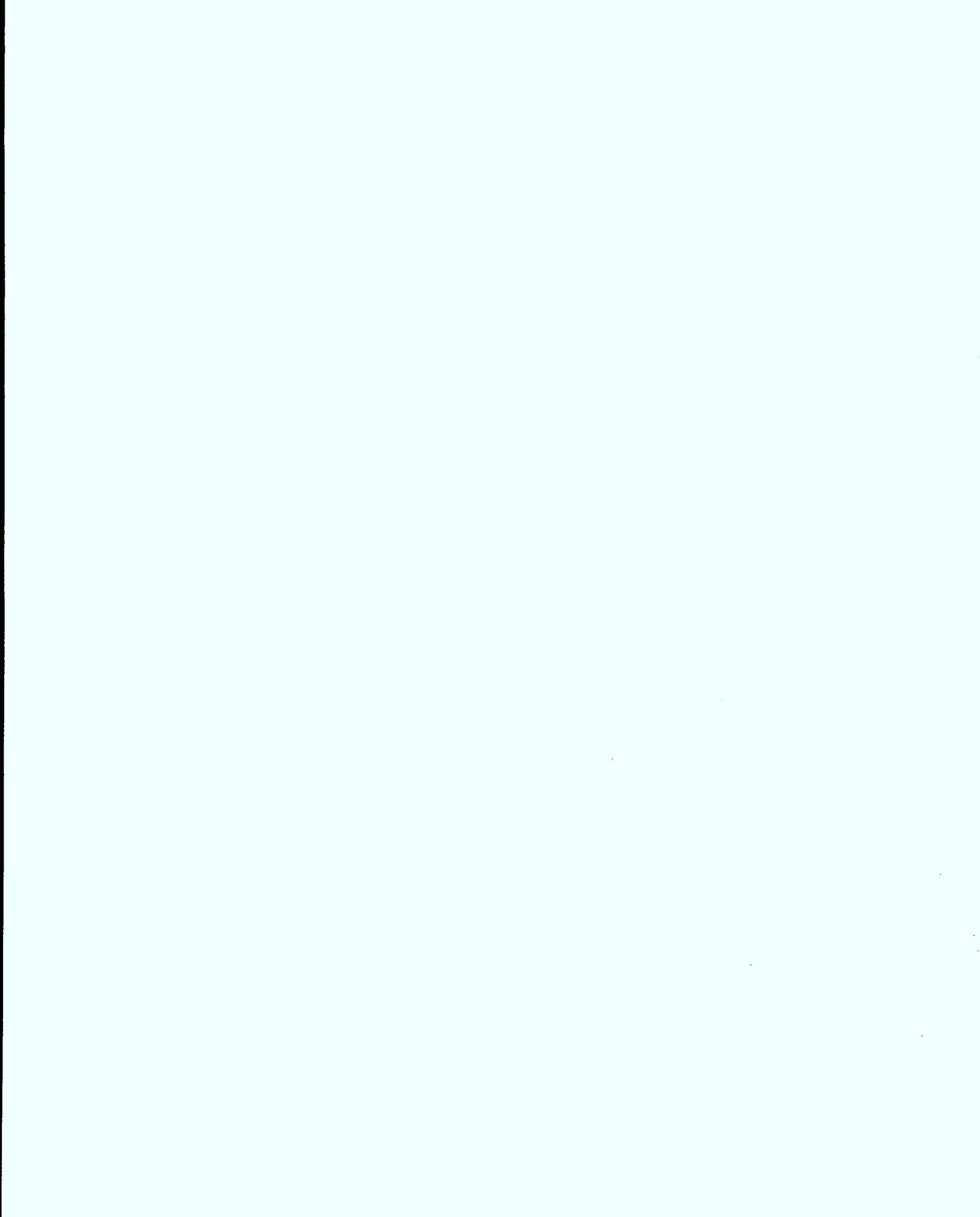
© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1979

N° de cat. C 2-39/1979-11

ISBN 0-662-50502-6

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	5
II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR	8
III. COMMERCE ENTRE LE CANADA ET L'AUSTRALIE	14
IV. POSSIBILITÉS DE MARCHÉ EN AUSTRALIE	17
V. LES AFFAIRES EN AUSTRALIE	18
VI. RÈGLEMENTS DOUANIERS ET MONÉTAIRES.....	23
VII. SERVICES AUX EXPORTATEURS OFFERTS PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN .	29
VIII. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES EN AUSTRALIE	31
IX. ADRESSES UTILES	35
X. BIBLIOGRAPHIE	36



I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Région et géographie

L'Australie se trouve dans l'hémisphère sud entre l'océan Pacifique et l'océan Indien. Elle a une superficie de 7 685 000 km² et l'altitude moyenne de la plus grande partie du pays est inférieure à 300 mètres, ce qui fait de l'Australie le continent le plus plat. L'intérieur du pays est aride ou semi-aride, mais les régions côtières sont fertiles. Un tiers du continent est actuellement inhabité. L'Australie est le seul continent à être entièrement occupé par un seul pays.

Climat

Près de 40% de la superficie totale de l'Australie se trouve dans la zone des tropiques. Le reste du continent est dans la zone tempérée où se concentre la plus grande partie de la population. Dans toute l'Australie, les températures d'été dépassent fréquemment 37,8°C (100°F). Toutefois, l'humidité est relativement faible dans beaucoup d'endroits.

Les villes côtières de Perth, Adelaide, Melbourne, Hobart et Canberra ont habituellement un climat chaud et sec en été (de novembre à mars). Sydney et Brisbane ont des climats subtropicaux, chauds et humides de la mi-décembre à la mi-mars. Dans toutes ces villes, l'hiver est doux et sans neige. Dans l'intérieur, le climat est plus rude.

Heure locale

Il y a un décalage de 15 heures entre Ottawa et la côte est de l'Australie. Par exemple, lorsqu'il est midi, heure normale, à Sydney, il est 21 h (heure normale de l'Est) le jour précédent à Ottawa. Au même moment, il est 10 h (heure normale de l'Ouest) à Perth, sur la côte ouest de l'Australie. À cause de l'adoption de l'heure d'été, les horloges d'Australie (sauf dans l'Australie de l'Ouest et les territoires du Nord) sont avancées d'une heure de la fin d'octobre à la fin de février.

Population

La population de l'Australie est évaluée à environ 14 millions d'habitants dont 27% ont moins de 15 ans et 71% moins de 45 ans. Les aborigènes représentent environ 1% de l'ensemble de la population. D'après les estimations, la croissance de la population est inférieure à 2% par an.

Pour des raisons historiques, climatiques et économiques, jusqu'à 70% de la population de l'Australie est concentrée dans les capitales et les villes importantes, principalement sur les côtes sud et est du continent. La répartition de la population par État est la suivante (estimation de 1977):

État	Population (en millions)	Pourcentage de l'ensemble de la population
New South Wales	5,0	35,2
Victoria	3,8	26,9
Queensland	2,1	15,2
Australie du Sud	1,3	9,1
Australie de l'Ouest	1,2	8,5

État	Population (en millions)	Pourcentage de l'ensemble de la population
Tasmanie	0,4	2,9
Territoire du Nord	0,1	0,7
Territoire de la Capitale fédérale	0,2	1,5
TOTAL	14,1	100

Principales villes

L'Australie est l'un des pays les plus urbanisés du monde. Les principales villes sont:

Ville	Population (1976)
Sydney (N.S.W.)	3 094 000
Melbourne (Victoria)	2 672 000
Brisbane (Queensland)	986 000
Adelaïde (S.A.)	912 000
Perth (A.O.)	820 000
Newcastle (N.S.W.)	371 000
Hobart (Tasmanie)	165 000
Canberra (capitale)	202 000

La plupart de ces centres se trouvent sur la côte et de grandes distances les séparent.

Les villes de Sydney et Melbourne sont comparables aux villes canadiennes de Toronto et Montréal dans la mesure où ces villes sont les principaux centres de concentration de l'activité financière et industrielle en Australie.

Transports

Sur le plan international, des services réguliers de transport maritime relient les ports australiens à l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, la Nouvelle-Zélande et les îles du Pacifique. Des services de transport par conteneurs et autres services spécialisés ont été rapidement introduits. La principale compagnie maritime est l'Australian National Line; elle appartient au gouvernement.

Il y a environ 70 ports le long des côtes australiennes. Toutes les capitales d'État sont situées sur la côte et sont facilement accessibles aux navires océaniques.

Les transports aériens à l'intérieur de l'Australie sont assurés par deux lignes aériennes, Trans-Australia Airlines (TAA), qui appartient au gouvernement, et Ansett Airlines of Australia. Les services aériens internationaux entre l'Australie et les autres pays sont assurés par la compagnie Qantas Airways Limited, appartenant au gouvernement, et plusieurs autres transporteurs aériens internationaux. Du Canada, les services aériens du CP exploitent une ligne vers l'Australie avec une escale aux îles Fidji.

Les transports de surface sont relativement développés en Australie. Il y a plus de 845 000 km de routes et 40 750 km de voies ferrées. Une grande ligne de chemin de fer est-ouest, dont les voies ont un écartement normal, traverse maintenant le continent. Des lignes de chemin de fer privées ont également été construites pour le transport du minerai des principales mines aux ports.

Les principales villes sont reliées à la fois par des routes et par des chemins de fer gouvernementaux. L'Australie est l'un des pays les plus motorisés du monde avec plus de 380 véhicules par millier d'habitants.

Poids et mesures

La conversion au système métrique (SI) pour les poids et mesures, est à un stade bien avancé en Australie. On estime qu'une période de 10 ans, commençant en 1970, représente le délai optimal pour réaliser la conversion dans les domaines importants de l'entreprise publique et privée.

Certains États ont déjà apporté des modifications à la législation des poids et mesures pour permettre de marquer les marchandises empaquetées uniquement en quantités métriques et pour prévoir l'emballage de certaines denrées alimentaires en quantités métriques prescrites. Le gouvernement fédéral a modifié les tarifs des douanes pour que la désignation de toutes les marchandises y figure en quantités métriques aux fins des douanes. Depuis le 1^{er} juillet 1973, les autorités portuaires dans toute l'Australie exigent que tous les poids et mesures figurant dans les divers documents d'expédition soient indiqués en quantités métriques.

Électricité

L'électricité est fournie normalement sous forme de courants alternatifs monophasés de 240 volts et 50 cycles et de courants alternatifs triphasés de 415 volts et 50 cycles.

Jours fériés

Les jours fériés observés dans toute l'Australie (c.-à-d. à l'exclusion de ceux qui sont observés seulement par certains États ou Territoires) sont les suivants:

Nouvel An	1 ^{er} janvier
Fête de l'Australie	28 janvier
Vendredi-Saint	
Samedi-Saint	
Lundi de Pâques	
Jour d'Anzac	25 avril
Jour de Noël	25 décembre
Lendemain de Noël (sauf en Australie du Sud)	26 décembre

Principales religions

L'Église d'Angleterre (religion anglicane) est celle qui compte le plus de fidèles. Il y a aussi des catholiques, des méthodistes et des presbytériens.

Régime gouvernemental

Le Commonwealth d'Australie est une fédération de six États: le New South Wales, Victoria, Queensland, l'Australie du Sud, l'Australie de l'Ouest, la Tasmanie; l'Australie dispose aussi d'un Territoire du Nord et d'un territoire de la Capitale nationale.

La constitution du Commonwealth australien est largement inspirée des formes de gouvernement britannique et américain et comporte une Chambre des représentants, un Sénat et un Pou-

voir judiciaire entièrement indépendant. Le gouvernement du Commonwealth à Canberra a le pouvoir de légiférer sur des questions d'intérêt national comme la défense, l'immigration, les services sociaux et le commerce international. Par ailleurs, chaque État dispose de son propre gouvernement dont les pouvoirs législatifs sont principalement limités aux questions internes de l'État.

Le Parlement fédéral se compose d'un Sénat de 60 membres et d'une Chambre des représentants de 125 membres. En général, le chef du parti de la majorité à la Chambre des représentants occupe le poste de Premier ministre et se trouve à la tête d'un Cabinet de ministres choisis parmi les représentants parlementaires de son parti. Il y a trois principaux partis politiques en Australie: le Parti libéral, le Country Party et le Parti travailliste. Le gouvernement actuel dirigé par M. Malcolm Fraser est une coalition entre le Parti libéral et le Country Party.

II. ÉCONOMIE ET COMMERCE EXTÉRIEUR

Remarques générales

L'Australie conserve sa place parmi les pays les plus riches du monde, avec un revenu par tête égal à celui des pays d'Europe de l'Ouest. Traditionnellement, l'agriculture constituait la base de l'économie australienne. Cependant, depuis la Seconde Guerre mondiale, le secteur industriel du pays s'est rapidement développé et des industries de fabrication avancées et diverses se sont établies, particulièrement celles de l'acier, des métaux, des machines, des produits chimiques et des produits de consommation durables. D'importantes découvertes de minéraux ont élargi plus encore la base de l'économie australienne.

Agriculture

Bien que le secteur agricole ne domine plus l'économie, il représente encore une part importante (quoique décroissante) tant du PNB que des recettes totales des exportations du pays. Environ 65% de la surface totale du pays est occupée par des exploitations rurales, mais seule une petite fraction de ces terres convient à la culture. En conséquence, la majorité de ces propriétés ne sert que de pâturage.

Les principales cultures de l'Australie sont le blé et la canne à sucre. Les autres cultures notables comprennent l'avoine, le seigle, le maïs, le sorgho, le riz, le tabac et le coton. On cultive également une grande variété de fruits et de légumes, et une grande partie des récoltes de pêches, de poires, d'abricots et d'ananas est mise en conserve pour la consommation au pays et l'exportation. Le raisin sert à la production de raisins secs et de vins.

L'Australie est l'un des plus grands producteurs de bétail du monde et le premier producteur de laine; ses exportations de laine représentent à peu près la moitié du total des exportations mondiales. L'élevage du mouton produit également une grande quantité de moutons et d'agneaux.

L'élevage du boeuf de boucherie prend de plus en plus d'importance; la production de boeufs et de veaux a augmenté considérablement au cours des récentes années et la viande a pris la place de la laine comme denrée agricole la plus précieuse de l'Australie.

L'industrie laitière est une autre industrie agricole importante. D'importantes quantités de produits laitiers, notamment du lait entier, du beurre, du fromage, de la poudre de lait et de la caséine comestible, sont produites tant pour la consommation du pays que pour l'exportation.

Les principaux produits agricoles australiens sont commercialisés par les offices suivants: *Australian Wool Corporation*, pour la laine; *Wheat Board*, pour le blé; *Meat Board*, pour la viande; *Dairy Produce Board*, pour les produits laitiers; *Canned Fruits Board*, pour les produits en conserves; *Apple and Pear Board*, pour les pommes et les poires; *Dried Fruits Control Board*, pour les fruits secs; *Egg Board*, pour les oeufs; *Honey Board*, pour le miel et *Wine Board*, pour le vin.

Industrie forestière

On estime que l'Australie a environ 43 millions d'hectares de forêt (soit plus de 100 millions d'acres) qui pour la plupart sont constitués par diverses espèces d'eucalyptus. La moitié environ de toutes les forêts est exploitée pour la production du bois en grume, du contre-plaqué, du bois à pâte et d'autres produits forestiers, y compris le papier journal, le papier à écrire, le papier d'imprimerie et le papier d'emballage.

Presque toutes les ressources forestières sont constituées par des essences de bois dur. Il y a une pénurie de conifères, ce qui nécessite des importations considérables de bois tendre. Les exportations australiennes de produits forestiers sont relativement modestes. Cependant, les copeaux d'eucalyptus pour la fabrication de la pâte à papier et du papier offrent d'intéressantes possibilités pour l'exportation.

Industrie minière

L'industrie minière joue un rôle-clé dans l'économie australienne. Le pays a de riches gisements de charbon, de minerai de fer, de plomb, de zinc, de cuivre, d'uranium, de bauxite, d'argent, de nickel, de manganèse, de sables minéraux, de pétrole et de gaz naturel. En outre, bien que l'Australie ne soit plus considérée comme une source primordiale de production d'or (à une époque, elle représentait 40% de la production mondiale), elle se classe encore parmi les principaux producteurs du monde. Les principaux minéraux dont l'Australie manque semblent se limiter au soufre naturel, à l'amiante (amosite) et au diamant industriel.

Depuis le milieu des années 1960, l'investissement à grande échelle dans les programmes d'exploration des minéraux a ajouté une nouvelle dimension importante à l'économie. Les deux plus importants minéraux que l'on trouve en Australie sont le fer et le charbon. C'est en Australie de l'Ouest, dans la région de Pilbara, que se trouve la majorité du minerai de fer qui est le produit minéral le plus exporté. Le charbon qui est utilisé comme carburant dans les centrales électriques ou transformé en coke pour l'industrie de l'acier, a joué un rôle important dans le développement industriel du pays. À l'heure actuelle, les exportations de métaux et de minéraux totalisent plus de 30% des recettes provenant de l'exportation.

On estime que l'Australie possède plus d'un tiers des réserves mondiales de bauxite. La découverte d'importants gisements de bauxite a entraîné l'établissement d'une industrie intégrée de l'aluminium avec des installations d'extraction de la bauxite, de production d'alumine ainsi que de fonderie et de fabrication d'aluminium.

Des découvertes assez récentes de quantités commerciales de nickel en Australie occidentale ont conduit à l'établissement d'une industrie d'extraction et de raffinage du nickel qu'on exporte en quantités importantes. L'Australie est également l'un des principaux producteurs mondiaux de plomb, de zinc et d'argent.

De récentes découvertes d'importantes réserves de pétrole permettront plus tard à l'Australie d'en produire suffisamment pour ses besoins. Les plus importantes découvertes de pétrole et de gaz ont eu lieu dans le détroit de Bass, au large de la côte de l'État de Victoria et le long de la plate-forme continentale du Nord-Ouest, au large de l'Australie occidentale. On a annoncé en 1976 la découverte de gisements d'uranium considérables.

Industries de fabrication

L'industrie secondaire de l'Australie s'est rapidement développée au cours des dernières décennies. La croissance du secteur de la fabrication a été considérablement favorisée par les politiques du gouvernement en matière de tarif douanier et de soutien à l'industrie, à un tel point que les industries de transformation totalisent actuellement plus de 28% du PNB.

L'industrie sidérurgique représente une base importante pour le secteur de la transformation en Australie et a donné naissance à une industrie automobile de taille considérable. Des succursales des principaux constructeurs d'automobiles américains et britanniques ont installé des usines de montage et de fabrication pour alimenter le marché australien en automobiles, en pièces détachées et en pièces de rechange.

L'Australie a une industrie lourde qui fabrique une grande partie des machines et du matériel nécessaires à des industries comme celle des mines (par ex. les convertisseurs, le matériel de fonderie, de raffinage et de laminage), du pétrole, des produits chimiques et des transports (route, rail, air et mer).

L'industrie des produits chimiques s'est considérablement développée au cours de la dernière décennie. À partir de matières premières comme le charbon, le sucre, la pierre à chaux, le pétrole, le soufre et le sel, on fabrique des produits chimiques fondamentaux comme l'ammoniac, le chlore, l'alcool éthylique, l'éthylène, le méthanol, le phénol, l'alcali minéral et l'acide sulfurique. De ces produits chimiques et de certaines autres substances, on tire une large gamme de produits comprenant les teintures, les explosifs, les engrais, les produits pharmaceutiques, les cosmétiques, les plastiques, les insecticides et les savons.

L'industrie électrique et électronique produit de nombreux articles industriels et ménagers, notamment des transformateurs, des moteurs électriques, des fils, des câbles, des appareils électriques de contrôle, des réfrigérateurs, des radios, des téléviseurs et divers appareils ménagers.

L'industrie de l'alimentation, des textiles et du vêtement emploie environ un quart de la main-d'oeuvre des industries de fabrication et leur production représente à peu près 25% de la valeur de production de l'industrie secondaire. L'industrie de l'alimentation peut généralement satisfaire la demande dans le pays et fabriquer également des produits pour l'exportation. L'industrie textile et vêtement produit une grande variété d'articles de laine, de coton et de fibres artificielles.

Il est probable que l'Australie continuera de fabriquer une gamme variée de produits, mais il devient évident qu'elle devra accorder une plus grande importance aux industries utilisatrices de gros capitaux exploitant les richesses naturelles et nécessitant des techniques de pointe et une main-d'oeuvre qualifiée.

L'industrie du bâtiment est très active en Australie: elle répond à la demande de nouvelles maisons, de travaux publics et de constructions commerciales et industrielles. Le secteur du logement occupe une grande partie de l'industrie de la construction. Le gouvernement a un certain nombre de programmes visant à aider les particuliers à construire ou acheter des maisons. La possession d'une maison est en effet importante pour les Australiens.

Politique commerciale et économique

Pendant longtemps, la politique du gouvernement australien a été d'encourager les industries de remplacement des importations afin de conserver les devises étrangères et aussi de fournir des emplois. On a appuyé les industries du pays à la fois par la délivrance de licences sur les

importations (supprimé en 1960) et par une protection douanière élevée contre la concurrence étrangère. Ces politiques ont encouragé le développement d'industries de fabrication mais ont également eu pour effet de favoriser l'éclosion de certaines entreprises inefficaces et non rentables. Dans le but de réduire les coûts de production, on a créé des mesures visant à supprimer la protection douanière dont bénéficiaient les industries inefficaces ayant des coûts de production élevés, pour concentrer l'effort d'aide sur les industries ayant des coûts de production plus faibles. En même temps, on s'est efforcé d'encourager l'industrie australienne pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Commerce extérieur

Le commerce international équivaut à peu près au quart du PNB de l'Australie. Par le passé, le commerce de l'Australie se faisait surtout avec le Royaume-Uni. À présent, le Japon est devenu le principal marché de l'Australie. Il est à l'origine de 34% de l'ensemble de ses exportations et de 20% de ses importations. Les relations commerciales de l'Australie ont aussi changé de façon radicale. Les exportations qui reposaient à peu près exclusivement sur le secteur agricole dans les années 1950 sont composées actuellement de 40% de produits agricoles, de 30% de métaux et de minéraux et de 20% de produits de transformation. Les produits fabriqués et les machines constituent encore la plus grande partie des importations.

Commerce international des marchandises	1973-74	1974-75	1975-76	1976-77
	\$M	\$M	\$M	\$M
Total des exportations australiennes	6 914	8 726	9 640	11 646
Total des importations australiennes	6 085	8 080	8 241	10 410
Balance commerciale	+ 829	+ 646	+ 1399	+ 1 236

Exportations australiennes aux principaux pays destinataires en 1976-77*

	\$ (Aus) millions	Pourcentage
Japon	3 956	34,0
É.-U.	1 009	8,7
Nouvelle-Zélande	580	5,0
Royaume-Uni	540	4,6
Rép. féd. d'Allemagne	396	3,4
URSS	348	3,0
Italie	342	2,9
France	282	2,4
Canada	280	2,4

* L'année de référence est l'année financière comprise entre le 1^{er} juillet et le 30 juin

Importations australiennes par principaux pays d'origine en 1976-1977

	\$ (Aus) millions	Pourcentage
É.-U.	2 162	20,8
Japon	2 150	20,7
Royaume-Uni	1 136	10,9
Rép. féd. d'Allemagne	715	6,9

Importations australiennes par principaux pays d'origine en 1976-1977 (suite)

	\$ (Aus) millions	Pourcentage
Nouvelle-Zélande	320	3,1
Canada	292	2,8
Arabie saoudite	282	2,7
Italie	264	2,5
Hong Kong	254	2,4

Les ressources agricoles et minérales de l'Australie fournissent d'importants excédents d'exportation, tandis que le pays importe certaines matières premières nécessaires qui lui manquent et une large gamme de produits fabriqués.

La viande, les produits laitiers, les céréales, les fruits, le sucre, le miel et la laine sont les denrées agricoles exportées tandis que le secteur des produits miniers fournit des métaux et minerais de métaux ferreux et non ferreux, du charbon et des produits chimiques.

Les produits fabriqués, comme les machines et le matériel de transport sont de plus en plus importants pour la prospérité économique de l'Australie. Ce secteur représentait, en 1976-1977, environ 20% du total des exportations, ce qui montre que l'Australie n'est plus simplement un pays d'économie rurale comme on le croit généralement.

Les produits pétroliers, les produits chimiques, les papiers, les textiles, les métaux non ferreux, les machines électriques et le matériel de transport constituent les importations indispensables qui sont absorbées par l'économie australienne.

Valeur des exportations australiennes par principaux groupes de produits en 1976-1977

	\$ (Aus) millions	Pourcentage
Produits fabriqués	2 364	20,5
Matières premières raffinées	1 994	17,1
Matières premières non raffinées	6 673	57,3
Autres	595	5,1
TOTAL	11 646	100,0

Valeur des importations australiennes par groupes de produits

Produits	Valeur			Proportion du total des importations		
	1974-75	1975-76	1976-77p	1974-75	1975-76	1976-77p
	\$m	\$m	\$m	%	%	%
	dollars australiens					
Poisson et produits du poisson	62,8	69,9	110,0	0,8	0,8	1,1
Fruits et légumes	76,9	54,8	73,6	1,0	0,7	0,7
Café, thé et cacao, épices, etc.	93,3	81,4	184,7	1,2	1,0	1,8
Tabac et dérivés	41,5	49,3	47,0	0,5	0,6	0,5
Caoutchouc brut, y compris le caoutchouc synthétique et de récupération	31,0	38,5	44,4	0,4	0,5	0,4
Bois, façonné ou simplement ouvré	82,9	99,7	141,5	1,0	1,2	1,4

Valeur des importations australiennes par groupes de produits (suite)

Produits	Valeur			Proportion du total des importations		
	1974-75	1975-76	1976-77p	1974-75	1975-76	1976-77p
	\$m	\$m	\$m	%	%	%
Pâte et déchets de papier	71,0	55,0	66,9	0,9	0,7	0,6
Fibres textiles et déchets	43,6	61,7	65,1	0,5	0,7	0,6
Phosphates naturels	74,1	53,2	42,2	0,9	0,6	0,4
Pétrole et produits du pétrole	722,4	806,0	997,7	8,9	9,8	9,6
Substances chimiques organiques	202,4	181,2	244,5	2,5	2,2	2,3
Substances chimiques inorganiques	98,2	90,9	109,3	1,2	1,1	1,0
Produits médicaux et pharmaceutiques	105,8	91,7	101,7	1,3	1,1	1,0
Matières plastiques, résines artificielles, etc.	188,1	166,5	225,3	2,3	2,0	2,2
Substances et produits chimiques, n.d.a.	98,4	89,6	114,6	1,2	1,1	1,1
Pneus et chambres à air	85,6	77,7	93,1	1,1	0,9	0,9
Papier journal	64,8	52,1	87,8	0,8	0,6	0,8
Autres papiers, cartons et produits du papier	159,8	133,7	194,2	2,0	1,6	1,9
Fil et filés	67,0	105,2	119,1	0,8	1,3	1,1
Coton tissé	119,6	156,8	178,2	1,5	1,9	1,7
Revêtements de sol, tapisserie, etc.	49,7	62,0	74,4	0,6	0,8	0,7
Autres tissus et produits connexes	199,4	222,5	268,2	2,5	2,7	2,6
Produits manufacturés minéraux non métalliques	152,3	166,1	223,0	1,9	2,0	2,1
Fer et acier	251,7	154,7	216,3	3,1	1,9	2,1
Produits manufacturés métalliques, n.d.a.	202,7	197,7	266,0	2,5	2,4	2,6
Moteurs à pistons à combustion interne (autres que moteurs d'aéronefs)	119,8	140,1	188,8	1,5	1,7	1,8
Tracteurs	85,2	117,0	151,2	1,1	1,4	1,5
Machines à calculer et perforatrices statistiques	179,1	177,0	194,0	2,2	2,1	1,9
Machines à travailler les textiles et le cuir	72,1	63,9	69,6	0,9	0,8	0,7
Excavatrices, profileurs, foreuses, etc.	145,9	129,1	161,0	1,8	1,6	1,5
Autres machines non électriques	755,7	711,4	941,6	9,3	8,6	9,0
Appareillage électrique et commutateurs	152,8	160,6	186,7	1,9	1,9	1,8
Appareils de télécommunication	238,6	331,4	370,0	3,0	4,0	3,6
Autres machines, appareils et dispositifs électriques	327,8	337,5	442,6	4,0	4,1	4,2
Voitures de tourisme	370,8	367,5	446,0	4,6	4,5	4,5
Camions et camionnettes	131,6	232,8	265,4	1,6	2,8	2,5

Valeur des importations australiennes par groupes de produits (suite)

Produits	Valeur			Proportion du total des importations		
	1974-75	1975-76	1976-77p	1974-75	1975-76	1976-77p
	\$m	\$m	\$m	%	%	%
Pièces détachées et accessoires de véhicules automobiles	163,6	187,4	278,0	2,0	2,3	2,7
Aéronefs et pièces détachées (moteurs non compris)	109,6	85,9	136,5	1,4	1,0	1,3
Habillement, accessoires et chaussures	239,2	246,8	316,5	3,0	3,0	3,0
Équipement et matériel photographique	106,6	129,0	116,9	1,3	1,6	1,1
Appareils médicaux, scientifiques et optiques, etc.	139,2	145,2	231,5	1,7	1,8	2,2
Imprimés	126,1	125,9	158,7	1,6	1,5	1,5
Instruments de musique, magnétophones, etc.	87,7	99,2	124,5	1,1	1,2	1,2
Importations invisibles	119,2	82,5	81,1	1,5	1,0	0,8
Autres produits	1 067,5	1 052,1	1 264,8	13,1	12,8	12,0
TOTAL DES IMPORTATIONS DE MARCHANDISES	8 079,9	8 240,6	10 410,2	100,0	100,0	100,0

III. COMMERCE ENTRE LE CANADA ET L'AUSTRALIE

Ententes et données de base

Le commerce entre le Canada et l'Australie est régi par le GATT dont les deux pays sont signataires, ainsi que par un Accord commercial signé en 1960 par les deux pays. Celui-ci prévoit l'établissement d'un régime de faveur portant sur l'échange d'un certain nombre de marchandises. Ces échanges préférentiels ont joué un rôle important dans le développement des exportations canadiennes à destination de l'Australie et ont augmenté la compétitivité des produits manufacturés canadiens sur le marché australien.

Commerce entre le Canada et l'Australie*
(en millions de dollars canadiens FOB)

	1976*	1977*	1978
Exportations canadiennes vers l'Australie	364,2	407,6	412,4
Importations canadiennes de l'Australie	339,2	353,5	356,0
Excédent (+) ou déficit (-) canadien	+ 25,0	+ 54,1	+ 56,4

* Y compris la Papouasie / Nouvelle-Guinée

Exportations canadiennes vers l'Australie

La caractéristique frappante dans la composition des exportations canadiennes vers l'Australie est la forte proportion de produits fabriqués et de produits finis. En fait, ces deux groupes représentent environ 85% de ce commerce, alors que les matières brutes ne représentent que 10% seulement. Nous donnons ci-dessous une liste par produit des exportations canadiennes vers l'Australie de 1976 à 1978.

Exportations canadiennes vers l'Australie (par stade de fabrication)

(Unité: 1000 dollars canadiens FOB)

	1976	1977	1978
Matières brutes	42 764	63 070	40 300
Matières fabriquées	148 183	156 195	167 000
Produits finis	161 309	167 685	165 800
TOTAL *	364 216	407 577	412 400

* Y compris les catégories des "autres produits"

Exportations canadiennes vers l'Australie (produits finis)

(Unité: 1000 dollars canadiens FOB)

	1976	1977	1978
Poisson en conserves	3 521	12 721	8 758
Amiante brute	21 705	32 396	16 562
Soufre	9 066	12 839	17 067
Textiles et fibres apparentées	2 212	3 037	4 145
Nickel sous forme de minerais, de concentrés et de débris	8 167	12 165	5 796
Papier journal	33 559	36 214	37 552
Bois tendre en grume	38 379	37 751	47 186
Pâte de bois et pâtes similaires	21 612	18 951	23 814
Moules et formes de base en plastique	6 045	7 748	6 138
Nickel et alliages	6 164	5 930	14 389
Acier en plaques, feuilles et feuillards	377	414	1 310
Produits métalliques fondamentaux fabriqués	3 635	3 073	3 190
Engrais et constituants d'engrais	4 387	4 555	7 958
Filés, fils, cordages, ficelles et cordes	1 895	2 720	4 856
Constituants de produits chimiques	936	1 572	2 065
Machines industrielles d'usage général	4 594	2 792	4 088
Machines de forage, d'excavation et d'extraction	2 550	2 536	2 176
Machines et matériel du travail du bois	1 291	1 467	1 207
Pièces d'automobiles, sauf les moteurs	48 472	51 275	54 921
Camions, camions-tracteurs et châssis	14 908	13 137	7 102
Machines et matériel de bureau	16 809	14 799	13 588
Produits d'usage personnel et ménagers	11 032	11 043	21 970
Matériel d'éclairage, de distribution électrique	2 652	3 183	5 044
Jouets, jeux, articles de sport et de récréation	3 172	2 863	3 986

Exportations canadiennes vers l'Australie (produits finis) (suite)
(Unité: 1000 dollars canadiens FOB)

	1976	1977	1978
Total partiel	267 140	295 181	314 868
Autres	97 076	112 396	97 532
TOTAL	364 216	407 577	412 400

Importations canadiennes de l'Australie

Bien que le gros des importations canadiennes de l'Australie soit constitué par des produits alimentaires, notamment du boeuf, et des matières brutes (57% et 36% respectivement en 1978), la proportion des produits fabriqués et des produits finis n'a cessé de croître, ce qui est une preuve supplémentaire de l'évolution croissante de l'économie australienne. Nous donnons ci-dessous une liste par produit des importations canadiennes de l'Australie, de 1976 à 1978.

Importations canadiennes de l'Australie (par stade de fabrication)
(Unité: 1000 dollars canadiens FOB)

	1976	1977	1978
Produits alimentaires	9 843	20 580	197 975
Matières brutes	97 046	133 254	125 056
Matières fabriquées	16 281	18 349	12 007
Produits finis	11 068	14 095	11 319
TOTAL*	339 207	353 473	356 000

* Y compris les autres catégories de produits

Importations canadiennes de l'Australie (principaux produits)
(Unité: 1000 dollars canadiens FOB)

	1976	1977	1978
Sucre non raffiné	110 444	103 946	86 518
Viande, fraîche, réfrigérée ou frigorifiée	64 281	40 710	69 840
Fruits et produits dérivés, en conserves	8 072	8 356	12 048
Fruits desséchés ou déshydratés	11 316	13 222	12 788
Métaux sous forme de minerais, de concentrés et de débris	39 775	55 636	31 665
Laine et poil d'animaux	3 719	6 220	14 669
Acier en plaques, feuilles et feuillards	956	1 790	1 100
Acier en barres et en tringles	3 693	1 922	1 403
Pétrole et produits du charbon	1 928	2 463	5 649
Fils et filins métalliques	438	360	885
Machines pour le travail des métaux	848	1 012	1 134
Convoyeurs et systèmes de convoyeurs	304	302	223
Aéronefs, y compris les moteurs	322	2 240	50

Importations canadiennes de l'Australie (principaux produits) (suite)

(Unité: 1000 dollars canadiens FOB)

	1976	1977	1978
Produits médicinaux et pharmaceutiques	2 812	2 218	22
Outils et coutellerie	878	670	512
Total partiel	249 786	241 067	238 506
Autres	89 421	112 406	117 494
TOTAL	339 207	353 449	356 000

IV. POSSIBILITÉS DE MARCHÉ EN AUSTRALIE

Projets d'investissements

Nous donnons ci-dessous une liste des secteurs et des catégories de produits offrant pour le Canada d'excellentes possibilités de vente.

Le marché australien est relativement ouvert aux fournisseurs canadiens concurrentiels. Si l'on fait exception de certaines restrictions s'appliquant principalement à des tissus, des articles d'habillement, des produits agricoles et certains produits fabriqués, l'Australie constitue un marché potentiel intéressant pour les compagnies dont les activités ont été couronnées de succès en Amérique du Nord.

Les principales possibilités émanent surtout des programmes d'investissement en cours ou prévus dont le total est estimé à plus de \$6 milliards. Des programmes spécifiques ont été identifiés dans les secteurs suivants:

	En millions de dollars australiens (estimations)
Charbon	1 000
Minerai de fer	550
Autres exploitations minières	400
Pétrole et gaz	400
Industrie pétrochimique	380
Industrie forestière	150
Produits métalliques de base	900
Matériel de transport	400
Autre matériel de fabrication	200

Les perspectives sont intéressantes pour les produits suivants:

Machines: fixations métalliques, raccords spéciaux, équipement de forage, tuyaux et canalisation, outils de forage, matériel de manutention du matériel et du traitement des minéraux; matériel à récolter le bois, débardeuses; câbles, machines agricoles; pièces détachées et accessoires d'automobile d'origine et pour le service après vente.

Appareils électriques et électroniques: générateurs, câbles, commutateurs, moteurs, appareils de télécommunication, appareils de contrôle; potentiel pour le matériel de communication par satellite.

Produits alimentaires: poisson en conserve et surgelé, produits d'épicerie fine et spécialisée.

Biens de consommation: articles de rénovation et de décoration domestiques; bardeaux, bardeaux fendus, balustres, meubles de cèdre, moquettes, mobilier rembourré de qualité, matériel de camping, jouets.

Les Divisions commerciales des Consulats canadiens de Sydney et Melbourne sont en mesure de fournir aux compagnies canadiennes une évaluation du marché australien pour n'importe quel type de produit ou de service.

V. LES AFFAIRES EN AUSTRALIE

Les techniques marchandes et la distribution

En règle générale, il est préférable que les compagnies aient une succursale sur place, mais cela n'est souvent pas possible. Pour la commercialisation de leurs produits en Australie, les exportateurs expérimentés s'appuient largement sur des agents locaux qui travaillent à commission sur marchandises consignées ou sur une base achat-revente. Les autres voies de distribution comprennent:

- a. les importations par des maisons commerciales pour la revente;
- b. les importations directes par des détaillants (notamment les magasins à rayons et à succursales);
- c. les importations directes par des fabricants (généralement des matières premières, des machines, du matériel à utiliser dans les opérations industrielles, ou des produits non finis);
- d. les importations directes faites par les gouvernements, les services d'utilité publique et organismes similaires.

Les derniers chiffres indiquent que les firmes canadiennes ont au moins 1500 agences (représentants) en Australie. Les représentants et agents peuvent être nommés sans difficulté et, normalement, les agences n'ont que quelques conditions à remplir. Une lettre d'accord, rédigée par l'agence australienne et la compagnie canadienne, dûment signée et certifiée, est généralement le seul document requis. Il est pratique courante pour les agents de demander une représentation nationale exclusive et un grand nombre d'agences, dont le siège social se trouve à Sydney ou à Melbourne, possèdent des succursales dans chacun des États. Il importe toutefois que les agences s'assurent de la qualité des services fournis par leurs succursales dans les autres États, ainsi que par leur bureau principal. Il n'existe aucun règlement spécial portant sur la cessation des activités.

Si le principe des réseaux d'agences est bien établi en Australie, on reconnaît généralement aux magasins à rayons et à succursales le droit de ne pas passer par l'intermédiaire des grossistes et même d'importer directement leurs marchandises. Plusieurs importants détaillants australiens ont leur propre bureau d'achat au Canada.

Lorsqu'une compagnie canadienne décide de travailler par l'intermédiaire d'un agent, elle doit respecter le rôle de ce dernier et s'efforcer de le tenir bien informé et d'entretenir son dynamisme commercial. Le manque de dynamisme d'un certain nombre de succursales et le manque de confiance entre la maison-mère et l'agence sont le triste résultat de mauvaises techniques marchandes.

Les accords de licence, en vertu desquels les firmes australiennes paient des droits pour utiliser des modèles ou systèmes canadiens ou pour se joindre à des entreprises en co-participa-

tion, n'ont pas joué un rôle important dans le commerce entre le Canada et l'Australie. Il faudrait étudier de manière plus attentive ces formes de collaboration qui sont susceptibles de renforcer la position commerciale canadienne.

Publicité et promotion

Bien que les Canadiens et les Australiens se ressemblent beaucoup sur certains points, les méthodes publicitaires qui réussissent au Canada ne réussissent pas forcément en Australie. Il faut tenir compte des goûts et des coutumes du pays. Les annonceurs éventuels devraient utiliser les avis et le savoir des délégués commerciaux canadiens résidant en Australie et des agences publicitaires locales. Il y a environ 200 agences publicitaires en Australie et près de la moitié sont membres de l'*Australian Association of Advertising Agencies*. Ces agences offrent une large gamme de services, notamment en relations publiques et en recherche sur les marchés.

Journaux

L'Australie a un quotidien national, "**The Australian**". Plusieurs grands quotidiens sont publiés également dans les capitales des États. Dans le domaine de l'économie et des affaires, "**The Australian Financial Review**" a un tirage considérable. Il y a également toute une gamme de publications et de magazines commerciaux spécialisés.

Radio et télévision

L'Australie dispose d'un large réseau national et commercial de stations de radio et de télévision. Les programmes du réseau national ne font pas de publicité, mais les stations commerciales tirent leurs principaux revenus de cette source.

D'autres méthodes de promotion, comme par exemple les enseignes lumineuses, les affiches, les expositions et les foires commerciales, sont également utilisées en Australie. Le Consulat général du Canada à Sydney et le Consulat de Melbourne sont en mesure de donner des renseignements détaillés sur chacun des médias mentionnés ci-dessus.

Services d'expédition

L'Australie est bien desservie par les services d'expédition des côtes est et ouest du Canada. Un service de fret aérien est également disponible à partir de Vancouver.

Services d'expédition des ports canadiens de l'Est

Pacific America Container Express (PACE)

Agents:	Associated Container Transportation (Canada), Montréal McLean Kennedy (Ontario) Ltd, Toronto
De:	Saint-Jean (Nouveau-Brunswick)
À:	Melbourne, Sydney, Brisbane
Départs:	toutes les deux semaines environ
Cargaison:	marchandises diverses, conteneurs réfrigérés, conteneurs complets

Columbus Line

Agents: Columbus Canada Limited, Montréal et Mississauga
 De: Halifax
 À: Melbourne, Sydney, Brisbane
 Départs: toutes les deux semaines environ
 Cargaison: marchandises diverses, conteneurs réfrigérés, conteneurs complets

Atlanttrafik Express Service

Agents: March Shipping Limited, Montréal, Toronto, Hamilton, Halifax et Saint Jean (Nouveau-Brunswick)
 De: Hamilton, Toronto, Montréal en été;
 Montréal, Halifax, Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) en hiver;
 À: Brisbane, Sydney, Melbourne, Adelaide, Launceston
 Départs: une fois par mois
 Cargaison: huiles, liquides ou solvants en vrac, conteneurs à marchandises sur les navires ordinaires, locaux à marchandises déshumidifiés, marchandises diverses, locaux à marchandises réfrigérés, locaux à marchandises ventilés.

Services d'expédition des ports canadiens de la côte du Pacifique**Pacific Australia Direct Line**

Agents: Empire Shipping Company Ltd, Vancouver
 De: New Westminster
 À: Adelaide, Brisbane, Melbourne, Newcastle, Sydney
 Départs: toutes les trois semaines
 Cargaison: huiles, liquides ou solvants en vrac, conteneurs à marchandises sur les navires ordinaires, marchandises diverses, conteneurs réfrigérés, cargaison ventilée, chargements de moins d'un conteneur complet, manutention horizontale.

Pacific Far East Line

Agents: Anglo Canadian Shipping (Westship) Ltd, Vancouver
 De: Vancouver
 À: Sydney, Melbourne, Burnie
 Départs: tous les mois
 Cargaison: liquides, huiles ou solvants en vrac, locaux à marchandises déshumidifiés, marchandises diverses, conteneurs à marchandises réfrigérés, locaux à marchandises ventilés, chargements de moins d'un conteneur complet, allèges à bord du navire.

Columbus Line

Agents: Bakke Steamship Corporation, Vancouver
 De: Vancouver
 À: Melbourne, Sydney, Brisbane
 Départs: toutes les trois semaines
 Cargaison: marchandises diverses, locaux à marchandises ventilés, locaux à marchandises réfrigérés, conteneurs à marchandises sur les navires ordinaires

Knutsen Line

Agents: Bakke Steamship Corporation, Vancouver
 Furness Withy & Co. Ltd, Toronto, Montréal, Winnipeg
 De: Vancouver
 À: Fremantle
 Départs: toutes les deux semaines
 Cargaison: 12 passagers ou moins, marchandises diverses, conteneurs à marchandises sur les navires ordinaires, locaux à marchandises ventilés, locaux à marchandises réfrigérés, huiles, liquides ou solvants en vrac

Service aérien du Canada à l'Australie**CP Air**

De: Vancouver
 À: Sydney

Quantas Airways

De: Vancouver
 À: Sydney

Note: on peut prendre de diverses villes du Canada des vols de correspondance avec les vols directs de Vancouver ou avec des vols directs partant d'aéroports des États-Unis, comme Los Angeles et San Francisco.

Banques

Le système bancaire australien comprend la *Reserve Bank of Australia* (qui est la banque centrale), les banques de commerce et les banques d'épargne.

En général, les pouvoirs et fonctions de la *Reserve Bank* comprennent la direction de l'émission des billets, la réglementation des prêts bancaires et des taux d'intérêt bancaires, les opérations sur les valeurs du gouvernement australien, le rôle de banquier et d'agent financier pour les valeurs du gouvernement fédéral, le rôle de banquier de d'agent financier du gouvernement fédéral, la mobilisation des devises étrangères et l'administration du contrôle des changes.

Les principales banques commerciales, qui ont un réseau de succursales dans presque toutes les villes d'Australie, offrent les services bancaires usuels.

Principales banques commerciales australiennes

Australia and New Zealand Banking
 Group Limited
 351 Collins Street
 Melbourne, Victoria, 3000
 Box 537E, Melbourne, 3001
 Téléphone: 62-03-91
 Téléx: 30112
 Câble: ANZBANK MELBOURNE

Bank of New South Wales
 60 Martin Place
 Sydney, New South Wales, 2000 Box No. 1
 Téléphone: 233-0500
 Téléx: 20122
 Câble: WALES SYDNEY

The Commercial Banking Company of
Sydney Limited
343 George Street
Sydney, New South Wales, 2000 Box 2720
Téléphone: 2-0260
Câble: THERMOSTAT SYDNEY
Télex: 20350

The Commercial Bank of Australia Limited
335-339 Collins Street
Melbourne, Victoria 3000 Box 97A
Téléphone: 62-03-21
Télex: 30184
Câble: CUBIFORM, MELBOURNE

The National Bank of Australasia Limited,
271 Collins Street, Box 84-A
Melbourne, Victoria, 3000
Téléphone: 63-04-71
Télex: 30241
Câble: NATBANK, MELBOURNE

Banques à charte canadiennes en Australie

Banque royale du Canada, 151 Macquarie Street, Sydney, N.S.W. 2000
Banque de Montréal, 167 Macquarie Street, Sydney, N.S.W. 2000
Banque canadienne impériale de commerce, A.M.P. Centre, 50 Bridge Street, Sydney, N.S.W. 2000
Banque de Nouvelle-Écosse, A.M.P. Centre, 50 Bridge Street, Sydney N.S.W. 2000

Brevets et marques de commerce

Nous recommandons aux fabricants et commerçants de breveter leurs inventions et d'enregistrer leurs marques de commerce en Australie. Il est préférable que les demandes soient faites par l'intermédiaire d'un agent spécialiste des brevets et marques commerciales au Canada ou en Australie. L'Australie est partie à la Convention internationale pour la protection de la propriété industrielle.

Une demande de brevet doit être adressée au Commissaire des brevets, conformément aux pratiques reconnues internationalement. Si le brevet est attribué, il est valable pour 16 ans. Toutefois, si, au bout de quatre ans, le brevet n'a pas été exploité, les parties intéressées peuvent obtenir des licences forcées. L'enregistrement des marques de commerce est valide pendant sept ans à compter de la date de la demande, et peut être renouvelé indéfiniment pour des durées de 14 ans.

Investissement direct

Des tarifs de transport élevés, des barrières douanières et la concurrence croissante de l'Asie ont rendu la situation difficile pour certains produits d'exportation canadiens en Australie. Principalement pour parer à cette situation, un certain nombre de compagnies canadiennes ont établi en Australie des usines qui maintenant alimentent non seulement le marché local, mais ont également commencé à exporter. D'autres compagnies ont simplement jugé plus rentable d'installer en Australie une succursale ou une filiale plutôt que d'exporter, en particulier dans les domaines où il semblait certain que quelqu'un en Australie serait capable d'assurer une production locale dans un proche avenir. Dans ces cas, le moyen qui a été récemment le plus employé par les Canadiens pour participer à l'industrie de fabrication sur place est l'entreprise en co-participation avec une proportion considérable de capitaux australiens.

Si le gouvernement australien encourage les investissements étrangers dans le but de stimuler l'économie du pays, il applique en même temps une politique de sélection. L'Australie possède un Conseil d'examen de l'investissement étranger qui fonctionne selon les mêmes principes que l'Agence d'examen de l'investissement étranger du Canada. Certains hommes d'affaires désirent obtenir des conseils de spécialistes avant d'envisager un investissement. Les Consolats généraux canadiens en Australie peuvent, à ce sujet, les mettre en relation avec les personnes appropriées.

VI. RÈGLEMENTS DOUANIERS ET MONÉTAIRES

Monnaie et taux de change

L'Australie possède une monnaie basée sur le système décimal qui est composée des unités suivantes:

Billets: 1, 2, 5, 10, 20 et 50 dollars

Pièces: 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cents

Il est conseillé aux hommes d'affaires de consulter leur banque pour obtenir le taux de change.

Tarifs

Le tarif douanier est basé sur la Nomenclature du Conseil de coopération douanière, connu autrefois sous le nom de *Nomenclature de Bruxelles* (NDB).

Il s'agit d'un tarif à deux colonnes comportant des dispositions pour les taux "généraux" et les taux "préférentiels". Un tarif de préférence s'applique à certains produits provenant du Royaume-Uni, d'Irlande, du Canada, de Nouvelle-Zélande et de Papouasie/Nouvelle-Guinée.

Certaines dispositions prévoient aussi des taux réduits pour un certain nombre de produits des pays en voie de développement. Les marchandises d'une autre origine sont soumis aux taux "généraux".

Les droits de douane sont pour la plupart du type "ad valorem", mais il existe encore quelques taux "spécifiques" calculés d'après la quantité.

Un droit de "primage" est prélevé aussi sur un certain nombre d'articles en plus des droits normaux d'importation. Le droit de primage est prélevé sur la même base que le droit d'importation.

Pour bénéficier des taux du tarif de préférence en Australie, les exportations canadiennes doivent remplir certaines **conditions** ainsi qu'être **conformes** à l'une des catégories A, B ou C, définies ci-dessous.

Les exportations doivent respecter l'**ensemble** des trois conditions suivantes:

- 1) les marchandises doivent être expédiées directement du Canada vers l'Australie, c'est-à-dire qu'elles doivent être expédiées à destination de l'Australie dès leur départ du Canada;
- 2) les marchandises doivent être des produits canadiens ou fabriqués au Canada;

- 3) s'il s'agit de marchandises fabriquées, le dernier processus de transformation doit avoir été effectué au Canada.

Si toutes les conditions mentionnées ci-dessus sont réunies et si les marchandises correspondent aux catégories A, B ou C, elles peuvent bénéficier du tarif de préférence.

La **catégorie A** s'applique aux marchandises constituées soit par **des matières premières brutes du Canada**, soit par des marchandises **entièrement fabriquées au Canada** à partir de matériaux provenant d'une ou de plusieurs des catégories suivantes:

- (i) produits ou denrées bruts de n'importe quelle provenance;
- (ii) produits entièrement fabriqués au Canada et(ou) en Australie;
- (iii) des produits importés (qui ne sont ni canadiens ni australiens) qui ont été considérés par le ministre australien comme "des produits fabriqués non finis". L'Annexe K du fascicule intitulé *Facts about Preference for Exports to Australia from Canada*, publié par l'*Australian Department of Business and Consumer Affairs*, établit une liste des produits qui ont été ainsi désignés. La désignation est accordée lorsque le ministre australien s'est assuré que le produit n'est pas disponible ou fabriqué au Canada ou en Australie.

Un exportateur désireux d'utiliser un produit fabriqué importé qui n'a pas été "désigné", mais dont il est sûr qu'il n'est pas disponible au Canada ni en Australie, doit présenter une demande de désignation ministérielle à Revenu Canada, Douanes et Accises, Ottawa. De plus amples détails sur la marche à suivre pour cette demande sont fournis dans une section ultérieure intitulée "Désignation ministérielle".

On peut apporter deux autres précisions au sujet de la désignation ministérielle. D'abord, aucune limite n'est imposée au nombre de produits manufacturés non finis désignés qui peuvent entrer dans la fabrication d'un produit fini exporté en Australie. Ensuite, cette désignation ministérielle s'applique seulement aux marchandises de la catégorie A, c'est-à-dire que la désignation n'est valable que si le produit exporté est "entièrement fabriqué au Canada". Les douanes australiennes nous ont signalé que leur définition d'un produit "entièrement fabriqué au Canada" exige qu'au moins 97% des coûts de fabrication du produit soient composés des frais de main-d'oeuvre canadienne et des frais généraux et regroupent aussi les marchandises qui se conforment aux exigences d'un ou plusieurs des sous-alinéas (i), (ii) ou (iii) de la catégorie A ci-dessus.

La **catégorie B** désigne les produits dont au moins 75% des frais de fabrication sont composés du coût de travail et(ou) de matériaux canadiens ou canado-australiens. Il convient de noter dans ce contexte que le contenu canado-australien ne porte pas sur la valeur globale de tous les matériaux importés (c'est-à-dire les matériaux qui ne sont ni canadiens ni australiens). C'est le cas, par exemple, d'une matière première canadienne dont le traitement est réalisé dans un troisième pays et qui est renvoyée au Canada sous forme de produit intermédiaire, pour être incorporé dans le produit fini qui sera exporté en Australie. Dans ce cas, la matière première cesse d'être considérée comme canadienne et, aux yeux de l'administration des douanes australiennes, le produit intermédiaire est un produit entièrement importé.

La **catégorie C** désigne les marchandises d'un type qui n'est pas fabriqué commercialement en Australie (selon la liste de l'Annexe II de la brochure intitulée *Facts about Preference for Exports to Australia from Canada*) et dont 25% au moins des coûts de fabrication sont composés par les coûts de main-d'oeuvre et(ou) de matériaux canadiens ou canado-australiens.

Les produits qui appartiennent à un type qui n'est pas fabriqué commercialement en Australie (selon la liste de l'Annexe I de la brochure mentionnée plus haut) et dont 50% au moins des coûts de fabrication sont composés des coûts de main-d'oeuvre et(ou) de matériaux canadiens ou canado-australiens, sont admis dans la catégorie C.

Produits bruts non finis

Les produits bruts non finis sont des produits naturels et primaires qui n'ont pas subi de traitement industriel autre qu'un traitement ordinaire de production primaire.

Désignation ministérielle

Avant de demander une désignation ministérielle au sujet d'un matériau brut fabriqué, il faut obtenir une déclaration de *Revenu Canada, Douanes et Accises*, stipulant que le matériau appartient à une catégorie ou à un type non disponible au Canada. Il faut ensuite fournir des détails sur les différents frais de fabrication du produit fini faisant état du coût et de l'origine de chaque élément. Ces détails serviront à démontrer que le produit final a été entièrement fabriqué au Canada. Tous ces renseignements doivent être fournis à l'administration des douanes australiennes, soit à son bureau de New-York, soit directement à son bureau de Canberra (Australie).

Règlement

En plus du tarif normal, l'Australie applique un "Système d'admission par règlement" dont les dispositions autorisent l'entrée en franchise de marchandises pour lesquelles des équivalentes ne peuvent pas être obtenues de fournisseurs australiens dans des conditions raisonnables. La demande d'admission par règlement doit être présentée par une personne résidant en Australie.

Valeur sur laquelle portent les droits

La définition de Bruxelles de la valeur sur laquelle portent les droits, a été adoptée par l'Australie et mise en application depuis le 1^{er} juillet 1976, pour les opérations douanières touchant les marchandises franco-à-bord (FOB).

Aux termes de la loi australienne, les coûts de presque tous les emballages extérieurs et des opérations d'emballage doivent être ajoutés à la valeur des marchandises. Selon la Convention douanière qui les concerne, les conteneurs ne sont pas considérés comme des emballages extérieurs.

En bref, selon la définition de Bruxelles, la valeur sur laquelle portent les droits est le prix que les marchandises atteindraient dans une transaction commerciale ordinaire entre un acheteur et un vendeur indépendants, au moment où le droit de douane est payable.

Dans le cas d'arrangements spéciaux, tels que ceux qui peuvent exister entre un fournisseur étranger et ses agents, son courtier ou son distributeur en Australie, ou entre une société mère étrangère et sa filiale australienne, il convient d'ajuster le prix de la facture pour qu'il soit conforme au prix normal du produit.

Taxe de vente

Une taxe de vente qui varie de 2,5% à 27,5% est prélevée sur les produits importés comme sur les produits australiens. La plupart des marchandises sont taxées à 15%. Un grand nombre de produits comme les aliments, l'habillement, les matériaux de construction, les médicaments, les produits médicaux, les machines agricoles et certains autres produits essentiels sont exonérés de la taxe de vente. Pour les produits importés, la taxe de vente s'applique sur la valeur du produit après paiement des droits de douane, augmentée de 20%.

Contrôle des changes

Les importateurs peuvent acheter des devises étrangères pour le paiement normal des importations.

Licence d'importation

La plupart des marchandises peuvent être importées en Australie sans licence d'importation. Cependant, des licences sont nécessaires pour certaines marchandises.

Autres règlements sur les importations

Il existe un grand nombre d'autres règlements servant à contrôler la qualité, la sécurité et la pureté d'une large gamme de marchandises comprenant les produits alimentaires, les produits pharmaceutiques et les vêtements. Il convient d'observer toutefois que les critères peuvent varier selon qu'ils sont imposés par le gouvernement fédéral ou par les différents gouvernements des États.

L'importation en Australie d'armes à feu, de narcotiques, de publications indésirables et d'articles nuisibles à la santé publique est interdite ou soumise à des contrôles sévères. D'autres types de marchandises, comme les véhicules à moteur, le matériel électrique, les chaudières et les récipients fonctionnant sous pression doivent être conformes aux règlements australiens de sécurité.

Lorsque les marchandises sont expédiées dans des récipients en bois, la facture doit être accompagnée d'un certificat attestant que l'emballage a subi un traitement thermique ou une fumigation immédiatement avant l'expédition, conformément aux règlements australiens sur la quarantaine.

Pour l'exportation de plantes ou de produits végétaux, d'animaux ou de produits animaux dans des pays étrangers, il est souvent nécessaire de joindre aux marchandises un certificat délivré par *Agriculture Canada*. Si vous avez l'intention d'exporter en Australie des produits de cette nature, vous devez contacter la Direction de l'hygiène vétérinaire (animaux et produits animaux), ou la Division de la protection des végétaux (plantes et produits végétaux) d'Agriculture Canada, soit à Ottawa, soit au bureau le plus proche, qui vous signaleront les conditions que vous devez observer.

Étiquetage des produits

Les règlements douaniers australiens exigent que de nombreuses marchandises, dont les produits alimentaires, les textiles, le bijoux, la porcelaine et la faïence, les jouets, les tuiles pour les sols et les chaussures soient munies d'une étiquette signalant, entre autres, le pays d'origine.

Conformément à la Loi sur la conversion au système métrique, les marchandises emballées doivent être, à quelques exceptions près, étiquetées en fonction des systèmes suivants:

- (a) le système métrique, ou
- (b) le système métrique et le système impérial (double mesure) ou
- (c) le système impérial.

Depuis le 1^{er} janvier 1976, l'utilisation exclusive des mesures impériales est interdite et l'emballage de marchandises en quantité calculée selon le système impérial est également illégal.

Échantillons

L'Australie est signataire de la Convention douanière sur le Carnet ATA pour l'admission temporaire de marchandises. Le système du Carnet facilite considérablement le mouvement des échantillons commerciaux, du matériel professionnel et des appareils connexes.

On peut obtenir de plus amples informations sur l'utilisation du Carnet auprès de l'organisation qui le délivre, la Chambre de Commerce du Canada, 1080, côte du Beaver Hall, Montréal (Québec).

Documents Factures

L'administration des douanes australiennes n'impose aucun formulaire spécial et continue d'accepter les anciennes factures du Commonwealth.

Il n'est plus nécessaire de remplir la colonne intitulée "Current Domestic Value". Vous pouvez utiliser les factures de votre propre compagnie, à condition qu'elles fournissent toutes les données requises.

C'est dans l'Accord entre l'exportateur et l'importateur qu'est déterminé le nombre réel d'exemplaires de la facture. Seul l'original signé est nécessaire pour les opérations de dédouanement. Il peut arriver cependant que l'importateur ait besoin d'exemplaires supplémentaires pour son propre usage.

Les factures ne nécessitent pas la certification de la Chambre de Commerce.

La facture doit aussi présenter les données essentielles aux Douanes australiennes pour les opérations d'évaluation, notamment:

- les noms et adresses de l'acheteur et du vendeur;
- la description complète des marchandises en termes commerciaux ordinaires;
- le pays d'origine des marchandises;
- le nombre de paquets, ainsi que les caractéristiques et les numéros de chaque paquet;
- le nom du navire (ou de la compagnie aérienne) devant transporter les marchandises en Australie;
- la quantité et l'unité de quantité;
- le poids brut et le poids net;
- le numéro et la date de commande;
- le prix de vente à l'acheteur;
- le coût des opérations d'emballage;
- les coûts de transport des marchandises du point de vente au point le plus proche possible d'exportation au Canada (qui n'est pas nécessairement le point réel de départ);
- la valeur des emballages extérieurs;
- le montant des redevances qui sont, le cas échéant, payées et payables sur les marchandises; et
- un certificat de valeur.

Certificat d'origine

Les représentants des Douanes australiennes exigent un certificat d'origine des marchandises importées, dans les cas où un tarif de préférence est demandé. De plus, on doit inscrire les lettres A, B ou C pour désigner les catégories auxquelles appartiennent les marchandises qui doivent être admises aux taux du Tarif de préférence.

Connaissancement

- Les connaissancelements sont nécessaires pour toutes les expéditions de marchandises. Il n'existe aucun règlement précisant la forme ou le nombre de connaissancelements requis.
- La Loi australienne assure une protection totale aux connaissancelements "To Order".
- Le connaissancelement précise en général le nom de l'expéditeur, le nom et l'adresse du destinataire, le port de destination, la description des marchandises, les frais de transport et les autres frais.
- Les données signalées par le connaissancelement doivent être conformes à celles qui figurent sur les factures et les emballages.

Note d'emballage

Ce document n'est pas obligatoire, mais facilite les opérations de dédouanement.

N.B. Il est essentiel que les connaissancelements, factures et autres documents d'expédition soient envoyés rapidement, afin qu'ils arrivent en Australie avant les marchandises.

Prix indiqués

On devrait donner de préférence les prix CAF (coût, assurance et fret) en monnaie australienne, mais il faut également indiquer les prix FOB aux fins des droits d'importation. L'indication des prix en dollars américains ou canadiens est habituellement admise.

Méthodes de paiement

On a constaté que la majorité des importateurs australiens établis sont d'excellents payeurs. Vous pouvez vous renseigner sur la situation financière des firmes australiennes par l'intermédiaire de votre banque ou celui des services du Haut-commissariat du Canada à Canberra ou des Consuls canadiens à Sydney et Melbourne. Les conditions de paiement varient, mais sont généralement la traite documentaire payable à vue. Les exportateurs expérimentés utilisent diverses conditions de crédit dépendant d'accords conclus entre eux et leurs agents.

Recouvrement des dettes

À titre de protection contre les mauvaises créances, les expéditions d'exportations devraient être précédées d'une enquête sur la situation financière de l'acheteur étranger. Il existe plusieurs agences bien établies qui se chargent des recouvrements et des enquêtes sur le crédit commercial dans chaque capitale australienne. Cependant, avant de s'adresser à une agence de recouvrement, l'exportateur canadien devrait demander conseil à son agent, à sa banque ou au Consulat général du Canada.

Assurances

Il faudrait envisager sérieusement de faire appel aux services de la Société pour l'expansion des exportations, avant de se livrer à des opérations commerciales avec l'Australie. La SEE est une entreprise commerciale du gouvernement fédéral qui offre des garanties financières et d'autres services.

VII. SERVICES AUX EXPORTATEURS OFFERTS PAR LE GOUVERNEMENT CANADIEN

Société pour l'expansion des exportations

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est très importante pour les hommes d'affaires canadiens; c'est une société de la Couronne qui rend compte au Parlement, par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie et du Commerce. Son but est d'encourager, de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation en offrant des assurances-crédits, des garanties, des prêts et d'autres formes d'aide financière pour permettre aux exportateurs de faire face à la concurrence internationale.

Les principales fonctions de la SEE sont les suivantes:

1. assurer l'exportateur canadien contre les défauts de paiement par suite de risques de crédit ou de risques politiques indépendants de la volonté de l'exportateur ou de l'acheteur, lorsque les ventes d'exportation sont faites dans des conditions normales de crédit. Presque toutes les opérations d'exportation sont assurables, non seulement celles qui portent sur des marchandises ou des services techniques, mais aussi celles qui ont trait aux exportations "invisibles" comme par exemple les services de gestion, les programmes publicitaires, la vente des brevets, marques de commerce ou droits d'auteur;
2. fournir des garanties appropriées aux banques à charte ou à toute personne finançant un fournisseur sans recours en ce qui concerne une vente d'exportation. Des garanties peuvent également être fournies en ce qui concerne un prêt consenti à un acheteur étranger pour l'achat des marchandises et services canadiens;
3. financer les acheteurs étrangers de biens de production canadiens et de services connexes, lorsque des conditions de crédit à long terme sont nécessaires et ne peuvent être obtenues des prêteurs commerciaux. Les services des principales branches du génie et d'autres services techniques (à l'exception des études de faisabilité) peuvent être financés, même lorsque ces ventes n'ont pas trait à l'exportation de marchandises;
4. assurer les investissements canadiens à l'étranger contre les risques non commerciaux comme la perte par suite de confiscation, d'expropriation, de guerre ou de révolution ou par suite de l'incapacité de rapatrier le capital ou les gains.

Le siège de la SEE se trouve à Ottawa (Boîte postale 655, Ottawa (Ontario) K1P 5T9.) Elle a des bureaux locaux à Montréal, Toronto et Vancouver et un représentant pour la région de l'Atlantique à Halifax. La SEE est également représentée par des bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce à Saint-Jean (Terre-Neuve), Charlottetown, Fredericton, Winnipeg, Regina et Edmonton.

Programme de développement des marchés d'exportation

Le Programme de développement des marchés d'exportation (PEMD) est destiné à aider des entreprises dans leurs efforts particuliers de commercialisation. En résumé, l'aide financière sera fournie pour couvrir:

- les frais précontractuels et de soumission pour des projets spécifiques concernant des biens d'immobilisation
- les frais de voyage et frais connexes afférents à la reconnaissance des marchés et à l'adaptation au marché
- les frais de participation à des foires commerciales étrangères
- des frais précis pour faire venir des acheteurs étrangers au Canada.

Les demandes doivent être adressées aux bureaux régionaux du ministère de l'Industrie et du Commerce où est enregistrée l'entreprise requérante.

Foires et missions

Afin d'inciter davantage les exportateurs canadiens à développer leur commerce sur les marchés étrangers, la Direction des projets de promotion de la Direction générale des projets internationaux, ministère de l'Industrie et du Commerce, (Ottawa) administre les programmes de promotion suivants:

- participation aux foires commerciales à l'étranger;
- missions commerciales venant au Canada et partant du Canada;
- promotions en magasin et expositions au point de vente;
- formation technique orientée vers l'exportation pour les représentants des acheteurs.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec:

Le Directeur,
 Direction des projets de promotion,
 Ministère de l'Industrie et du Commerce,
 235, rue Queen
 Ottawa, (Ontario)
 K1A 0H5

Publicité

Canada Commerce, publié mensuellement en anglais, et *Commerce Canada*, l'édition française, contiennent des articles et rapports sur les possibilités d'exportation, les services offerts à l'industrie par le Ministère, les conditions et modalités d'accès aux marchés internationaux, les développements industriels et les études de rendement entreprises en commun par l'industrie et le gouvernement. Les deux publications sont adressées gratuitement aux fabricants canadiens qui en font la demande à la Direction de l'information, ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa.

Courrier canadien est un journal en couleur qui présente, sur le plan international, les produits et services offerts à l'exportation par les entreprises canadiennes. Publiés en anglais, en français, en allemand, en espagnol et en japonais, ses 28 numéros annuels sont lus par 200 000 clients éventuels du monde entier.

Gouvernements provinciaux

Tous les gouvernements provinciaux disposent d'un ministère qui est en mesure de fournir des conseils sur le développement des affaires, y compris le commerce.

Bureaux régionaux

SI VOUS N'AVEZ JAMAIS COMMERCIALISÉ VOS PRODUITS À L'ÉTRANGER, PRENEZ CONTACT, DANS VOTRE RÉGION, AVEC LE PLUS PROCHE BUREAU RÉGIONAL DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

TERRE-NEUVE

127, rue Water, 2^e étage
 Case postale 6148
 Saint-Jean (Terre-Neuve)
 A1C 5X8

Tél. (709) 737-5511
 Téléx: 016-4749

NOUVELLE-ÉCOSSE	Pièce 1124, Duke Tower 5251, rue Duke, Scotia Square Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 1N9	Tél. (902) 426-7540 Télex: 019-21829
NOUVEAU-BRUNSWICK	440, rue King Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H8	Tél. (506) 452-3190 Télex: 014-46140
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD	Dominion Building 97, rue Queen Case postale 2289 Charlottetown (Î.P.-É.) C1A 8C1	Tél. (902) 892-1211 Télex: 014-44129
QUÉBEC	Case postale 1270, Succ. "B" Pièce 600, 685, rue Cathcart Montréal (Québec) H3B 3K9	Tél. (514) 283-6254 Télex: 055-6078
	Suite 620 2, Place Québec Québec (Québec) G1R 2B5	Tél. (418) 694-4726 Télex: 051-3312
ONTARIO	Commerce Court West 51 ^e étage, Case postale 325 Toronto (Ontario) M5L 1G1	Tél. (416) 369-3711 Télex: 065-24378
MANITOBA	507 Manulife House 386, avenue Broadway Winnipeg (Manitoba) R3C 3R6	Tél. (204) 949-2381 Télex: 075-7624
SASKATCHEWAN	980-2002, avenue Victoria Regina (Saskatchewan) S4P 0R7	Tél. (306) 569-5020 Télex: 071-2745
ALBERTA TERRITOIRES DU NORD-OUEST	500, Place Macdonald 9939, avenue Jasper Edmonton (Alberta) T5J 2W8	Tél. (403) 425-6330 Télex: 037-2762
COLOMBIE-BRITANNIQUE YUKON	Suite 2743, C.P. 49178 Bentall Centre, Tower "III" 595, rue Burrard Vancouver (C.-B.) V7X 1K8	Tél. (604) 666-1434 Télex: 04-51191

VIII. VOTRE VOYAGE D'AFFAIRES EN AUSTRALIE

Avisez et consultez le délégué commercial

Lorsque vous organisez un voyage en Australie, il vous est conseillé d'aviser les Consulats généraux du Canada à Sydney et Melbourne bien avant votre départ. Informez-les du but de votre voyage, du moment de votre arrivée et joignez à votre correspondance plusieurs exemplaires de brochures concernant vos produits. Envoyez-leur aussi, le cas échéant, une liste des contacts que vous pouvez avoir déjà établis avec des hommes d'affaires australiens.

Votre itinéraire devrait absolument inclure Sydney et Melbourne, qui sont les deux plus grandes villes, ainsi que les principaux centres financiers et industriels. Selon la nature de votre produit, vous pourriez également avoir intérêt à vous rendre dans les autres capitales, Brisbane, Adelaide et Perth. Les délégués commerciaux à Sydney et Melbourne peuvent vous conseiller sur les possibilités d'exportation dans ces villes. Canberra n'est pas, comme les capitales des États, un centre commercial et n'a pas d'industrie de fabrication. Ses activités sont principalement centrées sur l'administration du gouvernement fédéral.

Hôtels

Les principaux hôtels modernes des capitales offrent un grand confort. En outre, il y a dans les principales villes et un peu partout dans les États, de nombreux motels modernes qui offrent des chambres confortables avec salle de bain ou douche individuelle. Les réservations, qui devraient être faites bien à l'avance, peuvent être facilement réalisées par votre agent de voyage au Canada.

Pourboires

Les pourboires varient selon les États. La coutume n'est pas aux pourboires, mais l'on donne parfois de petites sommes aux porteurs, aux chauffeurs de taxi et au personnel de service. Dans les restaurants, on laisse souvent un pourboire de 10% quand le service n'est pas ajouté sur la note.

Documents

Tous les détenteurs de passeport canadien désirant se rendre en Australie **doivent obtenir un visa**. Les visiteurs devraient avoir un Certificat international valide de vaccination contre la variole et le fièvre jaune seulement s'ils sont passés dans des régions où l'on sait que ces maladies existent.

Règlements monétaires

Il n'y a pas de restriction sur la somme en monnaie ou en chèques de voyageur, étrangers ou australiens, qu'un visiteur peut apporter en Australie.

Les visiteurs qui séjournent plus de six mois doivent obtenir une permission spéciale de la *Reserve Bank of Australia* pour sortir du pays plus de \$(A)100 en billets de banque et en pièces de monnaie australienne, dont \$(A)4 au maximum en pièces, ou plus de \$(A)250 en billets de banque étrangers.

Formalités douanières

Les effets personnels et les articles d'usage personnel comme les postes de radio, les appareils photographiques ou les machines à écrire sont admis sans franchise. Par ailleurs, chaque visiteur peut importer en franchise 200 cigarettes ou 250 grammes de cigares ou de tabac et un litre de spiritueux.

À quel moment y aller

Il n'y a pas de saison particulière d'achat en Australie, à l'exception de certains produits; aussi peut-on s'y rendre à n'importe quelle époque de l'année. Nous recommandons cependant d'éviter les mois d'été, décembre et janvier, étant donné que c'est la saison des vacances et que beaucoup d'hommes d'affaires australiens sont en congé. La plupart des hommes d'affaires canadiens se rendent en Australie au cours de l'hiver de l'hémisphère nord, mais ceux qui voyagent durant l'été canadien constatent que leurs agents et leurs clients sont plus intéressés en cette saison.

Comment s'y rendre

CP Air et *Quantas* proposent des vols en partance de Vancouver. Un certain nombre d'autres compagnies de transport aérien assurent des liaisons fréquentes de la côte ouest des États-Unis et d'Honolulu.

Les visiteurs ne devraient pas perdre de vue le fait que la durée du voyage entre l'est du Canada et Sydney est d'environ 33 heures. Pour éviter trop de fatigue, les voyageurs devraient essayer de faire des escales par exemple à Honolulu ou aux îles Fidji, ou bien prendre 24 heures de repos après leur arrivée, avant d'entreprendre toute négociation commerciale sérieuse.

Voyages à l'intérieur du pays

Les compagnies aériennes qui assurent les transports intérieurs en Australie fournissent d'excellents services et ont de fréquents vols de liaison entre les grandes villes et la Papouasie/Nouvelle-Guinée.

À cause des grandes distances, les gens en voyage d'affaires préfèrent généralement voyager par avion à l'intérieur du pays, bien que les services ferroviaires entre les capitales soient confortables et fréquents.

Les services de taxi sont bons et peu coûteux si l'on se base sur les normes canadiennes. Il existe également des services de location de voitures particulières sans chauffeur, mais ce mode de transport peut être plus ou moins dangereux pour les Canadiens qui ne sont pas habitués à conduire à gauche.

Vêtements

On peut porter des vêtements légers toute l'année dans les régions tropicales et d'octobre à avril dans les régions du sud. Pendant l'hiver australien, dans le sud, des chandails et des pardessus légers sont habituellement nécessaires.

En Australie, on s'habille généralement sans façon, bien que le port de la veste et de la cravate soit parfois exigé dans les salles à manger et les bars des grands hôtels et dans certains restaurants.

Repas et divertissements

Les grandes villes australiennes sont essentiellement cosmopolites. On le constate dans leurs restaurants qui offrent toutes les cuisines favorites d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Dans les hôtels, les repas ne sont souvent servis qu'à certaines heures. Les vins importés sont chers, mais les vins australiens sont excellents et relativement peu coûteux.

De nombreuses possibilités s'offrent aux amateurs de sports. On peut jouer au golf toute l'année et n'importe qui peut emprunter les terrains de golf publics. On peut également jouer au tennis sur des courts publics ou privés qui se louent à bas prix, à l'heure, à la demi-journée ou à la journée. Il y a de nombreuses occasions de pratiquer à bon marché d'autres sports comme la pêche, le ski, la plongée sous-marine, l'aquaplane et la voile.

Dans les grandes villes de l'Est on peut assister à des représentations culturelles: concerts, ballets, opéras et pièces de théâtre.

Les affaires

Le succès du voyage d'affaires en Australie dépend souvent des préparatifs qu'il faut faire avant de partir et qui ne sont pas toujours très évidents. Voici les plus importants:

- une bonne provision de cartes d'affaires, clairement imprimées et portant votre adresse complète;
- une bonne quantité de papier à lettre à en tête pour écrire des lettres de remerciement ou de confirmation de rendez-vous;
- de petits carnets de notes pour inscrire des adresses, des renseignements pour se rendre à certains endroits, des notes d'entrevues, et de demandes des renseignements supplémentaires;
- des photographies de votre usine et des exemplaires d'une partie de la documentation descriptive que vous publiez au Canada;
- une machine à dicter portative, si vous n'avez pas trop d'autres bagages et si vous désirez tenir à jour les rapports sur vos affaires. Vos pouvez ainsi dicter ces rapports et renvoyer les bobines à transcrire à votre secrétaire.
- si possible, une réserve de cadeaux publicitaires, de préférence quelque chose qui a trait à votre produit ou au Canada.

Les heures ordinaires des affaires sont à peu près les mêmes qu'au Canada. Les Australiens ne sont pas des gens maniérés et parfois ils ne tardent pas à s'adresser aux visiteurs en les appelant par leur prénom. Ils sont ponctuels dans les rendez-vous d'affaires et en société, et ils s'attendent à la même courtoisie de la part des visiteurs.

Heures locales

Les différences d'heure entre les diverses zones horaires du Canada et Sydney/Melbourne sont les suivantes:

	Décalage par rapport à Sydney/Melbourne
Heure normale du Pacifique	17 heures
Heure normale du Centre	16 heures
Heure normale de l'Est	15 heures
Heure normale de l'Atlantique	14 heures

À cause de l'adoption de l'heure d'été, les horloges sont avancées d'une heure de la fin d'octobre au début du mois de mars, dans la région de Sydney/Melbourne.

IX. ADRESSES UTILES

Bureaux canadiens en Australie

Aux fins de la promotion commerciale, l'Australie est partagée entre les trois bureaux des délégués commerciaux canadiens de la façon suivante:

CANBERRA	Conseiller commercial Haut-Commissariat du Canada Commonwealth Avenue Canberra, A.C.T., 2600	Tél. 73-3844 Télex: 089-62017 (COMCAN AA 62017)
----------	---	---

- pour la promotion des ventes au gouvernement australien de marchandises concernant la défense;
- pour les demandes de renseignements commerciaux qui exigent une liaison avec les ministères et organismes du gouvernement fédéral à Canberra.

SYDNEY: Consulat général du Canada
A.M.P. Centre, 8th Floor
50 Bridge Street
Sydney, New South Wales, 2000
Tél. 231-6522
Télex: 089-20600
(CDN GOVT AA 206000)

Territoire: États de Nouvelle-Galles du Sud, Queensland, Territoire de la capitale, Territoire du Nord, Papouasie/Nouvelle-Guinée, Îles Salomon, Nauru

MELBOURNE: Consulat général du Canada
Princes Gate, East Tower, 17th Floor
151 Flinders Street
Melbourne, Victoria, 3000
Tél. 63-8431
Télex: 089-30501
(CDN GOVT AA 30501)

Territoire: États de Victoria, de l'Australie du Sud, de l'Australie de l'Ouest et de Tasmanie

AU CANADA: Division du Pacifique
Bureau des affaires de l'Asie et du Pacifique
Ministère de l'Industrie et du Commerce
235, rue Queen, 11^e étage, E
Ottawa, (Ontario) K1A 0H5
Tél. (613) 996-5381
Télex: 053-4124

HAUT-COMMISSARIAT ET CONSULATS DE L'AUSTRALIE AU CANADA

Le Conseiller commercial
Haut-commissariat d'Australie
13^e étage
130, rue Slater
Ottawa (Ontario) K1P 5H6
Tél. (613) 236-0841

Le Délégué commercial
Consulat d'Australie
2324 Commerce Court West
P.O. Box 69
Toronto, Ontario, M5L 1B9
Tél. (416) 357-0783

Le Délégué commercial
Consulat d'Australie
Suite 500
1055 West Hastings Street
Vancouver 1 (Colombie-Britannique)
V6E 2E9
Tél. (604) 684-1177

X. BIBLIOGRAPHIE

Quelques livres et périodiques pouvant intéresser les hommes d'affaires se rendant en Australié.

Documentation générale

Australian Handbook (Publication annuelle) et *Australia in Brief*, deux publications de l'"Australian Information Service", P.O. Box 12, Canberra, Australia 2600.

Australia Land of Potential, The Commercial Banking Company of Sydney Limited, Suite 2704, 450 Park Avenue, New York, NY 10022. (Gratuit)

Australia New Business Power in the Pacific, 1968, Business International Corporation, 757 Third Avenue, New York, NY 10017

Basic Data on the Economy of Australia, U.S. Bureau of International Commerce (Overseas Business Reports OBR 70-34) (Disponible auprès du "Government Printing Office", Washington, D.C. 20402)

Industrie et Commerce

Australian Corporations Doing Business Abroad, Price Waterhouse & Co., U.S.A. Études économiques de l'OCDE: Australie (publication annuelle), Paris

Establishing a Business in Australia, U.S. Department of Commerce (Overseas Business Reports, OBR 70-89). (Disponible auprès du *Government Printing Office*, Washington, D.C. 20402)

Foreign Trade Regulations of Australia, U.S. Department of Commerce (Overseas Business Reports). (Disponible auprès du *Government Printing Office*, Washington, D.C. 20402)

Getting Started in Export Trade, International Trade Centre UNCTAD/GATT, Palais des Nations, 1211 Genève 10, Suisse.

Information Guide for Doing Business in Australia, Price Waterhouse & Co., U.S.A.

Tax and Trade Guide — Australia, Arthur Anderson & Co., Australia

Annuaire

The Business Who's Who of Australia, R.G. Riddell Pty. Ltd. 32 Burton Street, Sydney, New South Wales, 2061

Mercantile Directory of Australia and New Zealand, Interstate and New Zealand Publishing Co. Pty. Ltd., National Building, 250 Pitt Street, Sydney

Statistiques

Australian National Accounts, Commonwealth Bureau of Census and Statistics, Canberra

Monthly Bulletin of Overseas Trade Statistics, Commonwealth Bureau of Census and Statistics, Canberra

Monthly Review of Business Statistics, Commonwealth Bureau of Census and Statistics, Canberra, Partie 1 - Exportations, Partie 11 - Importations

Statistical Bulletin, Reserve Bank of Australia, Sydney.

